

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VIE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR., PRESIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LENS, ECR.

MEDICINS CONSULTANS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GENERAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les assurances sont aussi réduites que la sûreté des assurés et de la société et peuvent permettre.

1. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

2. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

3. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée, et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé — et de là tous les ans.

4. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente-jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

5. Un bureau général pour l'Amérique britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances sont acceptées par PAGENT GENERAL et les offices exécutés de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans intérêt et sans frais.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE.

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. M. MORIN.

L'HONORABLE A. N. CORDIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait raison d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui prendront leur Assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable et en encaisse.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la s'adressant au Directeur ou à tout autre agent Compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château, St. Louis, Haute-Ville, Québec.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £500,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, Président.

JOHN YOUNG, ECR., Vice-Président. Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORRETT, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal — L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitor-Général.

Arbitre Médical — ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire — THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec — Agent — H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical — L. D. MORIN.

GERANTS DANS LE CANADA. Sur — R. HARRISON, ECR. St. John's — Charles Pierce, ECR. Halifax — R. B. St. John's — F. Judd, ECR. Sherbrooke — Wm. Ritchie, ECR.

St. John's — Frank F. St. John's — Charles Pierce, ECR. Trois-Rivières — John Robertson, ECR. Hamilton — R. B. St. John's — F. Judd, ECR. Danham — Wm. Baker, ECR. Sherbrooke — Wm. Ritchie, ECR.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des donations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle.

accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la possibilité de d. d. l. Compagnie comme étant d'une importance particulière à ce qu'il veut lui faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'achat par des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de prêt-à-terme ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taxes ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus basses que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il l'atteindra cet âge:

Table with 5 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ger., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la Vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

JE SOUSSIGNÉ à l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, cloches d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibanum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. ROY. Montréal 27 septembre 1849.

MAG PLANTAGENET.

JE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a nommé M. Jos BÉLÉAU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Baux de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Baux Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent. Montréal, 26 octobre 1849.

CURRICULUM LATEINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

LES Soussigné vient de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornélius Népos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Ciceron sur la Vieillesse. Ciceron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s. 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Pastes d'Ovide. Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. en 1s. 9d. ANTOINET RAMSAY.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES

Messieurs les Syndics de la nouvelle Église de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, reçoivent de ses souscriptions pour acheter les toits et les clochers de la dite Église d'ice jour au commencement d'août prochain. Les architectes qui désirent entreprendre ces ouvrages sont priés d'envoyer leur modèle en bois à M. M. Marin, Architecte, résidant à Montréal, et qui sont d'ice. No. 517.

Celui qui suggérera la manière la plus saine, la plus économique aux égards de l'art, de paraître les toits et les clochers de la dite Église qui donnera les meilleurs et les plus solides, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions s'adresseront à M. Marin, Architecte, résidant à Montréal, et plus d'ice. No. 517.

St. Césaire, 5 Mars 1850. L. TERROT, PRR.

BUSTE DE

MGR. DE MONTREAL.

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Ballot, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'approbation des Commissaires par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiquay, etc., etc.

P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS Jésus en cire, de différentes grandeurs pour Églises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION

ET LE 78ME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. JACQUES BOUILLÉ, (DÉCÉDÉ LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES SŒURS DE LA CHARITÉ, DITES SŒURS GRÈSES, DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE MONTREAL.

A vendre à ce Bureau Montréal, 28 Décembre, 1849.

MANUEL

DES Sociétés de Tempérance DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHIRQUEY, PRR.

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et chez les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

College de Bytown.

Le COLLEGE DE BYTOWN souvrim de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais sont enseignées particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi-heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ATTENTION!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Biographies, Billets d'invitation, Lettres funéraires et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET. Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché. Montréal, 21 septembre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table with columns for months (JANV., FEVR., MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUIL., AOÛT, SEPT., OCT., NOV., DEC.) and rows for various courts (Cour du Banc de Reine, Cour Supérieure, Cour de Circuit, etc.) and districts (Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc.).

La Cour du Banc de la Reine. — Un Juge-en-chef et trois Juges pénétrés. — La Cour Supérieure. — Un Juge-en-chef et deux Juges pénétrés. — La Cour de Circuit. — Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, euros actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, cause, expertes, motions, &c.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, euros actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circonscriptions de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année. Le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

TABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Verdine pour se préparer à la fête de la naissance de S. S. C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.

PRIX: Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

AUX FABRIQUES.

A vendre au genre Bénédictin en pierre et dans le genre gothique. — Les conditions seront très-faciles. — S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

L. P. Boivin.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. A VENDRE de nouveaux pratiques que tout son établissement est renoué dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques-Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHES ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir et offre maintenant en vente, une collection non considérable de LIVRES propres à être joints EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnasie moral. in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-22, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux. in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc., etc.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS.

E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1849.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850. A vendre chez L. R. FARRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov. 849.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PASTRES (frs de poste à part).

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 c. 2e insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 11

Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal. MM. FABRE, & Cie., Libraire

Trois-Rivières. VAL. GUILLET, Ecr. N. P.

Québec. M. D. MARTINEAU, Prr. V

St. Anne. M. F. PILOTE, Prr. Direct.

Rivière du Loup. M. L. BARBEAU.

St. Alban. M. H. AUBERTIN.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'Évêché, près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET, Imprimeur.

RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, PRR.